

Le président Sissi ne souhaite aucun concurrent à la présidentielle

Egypte Il est candidat officiel depuis mercredi. Quatre prétendants se sont vu barrer la route du scrutin de mars.

Eclairage Vincent Braun

Le président Abdel Fattah al Sissi s'est déclaré mercredi candidat à sa succession. En toute logique mais aussi pour tenter d'éteindre la polémique qui enfle sur les retraits suspects de plusieurs candidats sérieux à l'élection présidentielle, dont le premier tour est fixé au 26 mars.

Aussitôt déclaré candidat, aussitôt éliminé de la course, l'ancien chef d'état-major Sami Anan n'aura guère goûté à ce retour à l'avant-plan. A près de 70 ans (qu'il aura le 2 février), ce général mis à la retraite en août 2012 par le président Mohamed Morsi avait déclaré sa candidature samedi. Il a, selon son équipe de campagne, été arrêté mardi et déféré devant le parquet militaire. L'armée l'accuse d'avoir annoncé sa candidature "sans l'autorisation des forces armées et sans suivre les procédures requises pour mettre fin à son service actif dans l'armée".

En moins d'un mois, il est le troisième rival susceptible de faire de l'ombre au président Sissi à renoncer à briguer la magistrature suprême.

Début janvier, l'ancien Premier ministre – de Hosni Moubarak – Ahmed Chafiq avait rapidement jeté l'éponge. Forcé de reconsidérer sa candidature à la suite des menaces de révélations de nature sexuelle le concernant, il avait justifié son retrait par ses cinq années passées loin de l'Egypte qui l'avaient "coupé des réalités du pays"... Il avait pourtant pris le temps d'assurer son retour en tentant de fédérer derrière lui les oppositions laïque et religieuse, dont les courants réformistes et traditionnalistes des Frères musulmans.

La signature des dictatures

Le 15 janvier, Mohamed Anouar el Sadate, le neveu du président Anouar el Sadate (1970-1981) devenu l'une des voix réformistes, a refusé de se porter candidat, en raison d'un climat peu propice à un scrutin libre. L'année dernière, le Parlement l'avait destitué de son mandat de député. Il avait dénoncé "la trop

grande loyauté des députés au gouvernement en place, aux dépens des pouvoirs qui leur sont assignés.

En novembre, le colonel Ahmed Konsoua, 42 ans, avait annoncé son intention de se présenter à la présidentielle. Quelques jours plus tard, il était placé en détention pour quinze jours avant d'être condamné en décembre à six ans de prison pour "comportement qui nuit aux exigences du système militaire". Il avait exprimé des opinions politiques dans l'exercice de ses fonctions.

Autant de cas illustrant l'entrave, le découpage ou le musellement systématiques de toute opposition ou voix discordante, considérés comme la signature des dictatures. Sans compter les récentes lois sur les associations, sur les ONG étrangères ou encore les mesures de contrôle à l'égard de la presse, qui maintiennent la société civile dans un mutisme forcé.

A cette cadence – militaire – des retraits de candidats, il est peu probable que le président Sissi affronte quiconque le 26 mars. Sauf qu'un rival, forcément inoffensif, est indispensable à trouver d'ici le 29 janvier pour donner au scrutin un semblant de démocratie.

Sami Anan

Ancien chef d'état-major et candidat furtif à la présidence de l'Égypte.